



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Centre-Val de Loire**

*Mission Appui à l'Autorité Environnementale*

Orléans, le 17 novembre 2020

Courriel : [maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE SAISINE DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE**

En application de l'article R.104-23 du code de l'urbanisme, j'accuse réception de la demande d'avis de l'autorité environnementale :

- en date du 13 novembre 2020 ;
- relative à la « révision du plan local d'urbanisme de Jouy (28) » ;
- déposée par Monsieur Christian PAUL - LOUBIÈRE, Maire de Jouy.

Cet avis sera émis dans le délai de trois mois à compter de la date de réception mentionnée ci-dessus. À défaut, il sera réputé sans observation.

Pour le Directeur et par délégation,  
Le Chef de la Mission Appui  
à l'Autorité Environnementale

Mathieu SANTUNE



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Centre-Val de Loire**

*Mission Appui à l'Autorité Environnementale*

Orléans, le 17 novembre 2020

Courriel : maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-joint l'accusé de réception de saisine de l'autorité environnementale pour avis concernant le dossier que vous m'avez adressé.

Comme il est indiqué, l'avis de l'autorité environnementale sera émis dans le délai de trois mois à compter de la date de réception. À défaut, il sera réputé sans observation.

Cet avis ou l'information relative à l'existence d'un avis tacite :

- vous sera communiqué(e) par courrier ;
- sera publié(e) sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire :

**<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-r93.html>**

- devra être mis(e) à la disposition du public par voie électronique sur votre site Internet et, le cas échéant, joint(e) au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur et par délégation,  
Le Chef de la Mission Appui  
à l'Autorité Environnementale

Mathieu SANTUNE

Monsieur Christian PAUL-LOUBIÈRE  
Maire de Jouy  
Mairie de Jouy  
4 place de l'église  
28300 JOUY